

# Institut des Petites Sœurs des Maternités Catholiques

(Dernière mise à jour le : 10/10/2025)

## Historique

Le 2 février 1930, Mgr Alexandre Caillot, évêque de Grenoble (Isère) inaugure et bénit la Maternité de Jallieu (Isère), une Œuvre sociale voulue et créée par un industriel en soierie, Monsieur Louis Lantelme, qui demande à sa fille Marie-Louise, sage-femme, de prendre la direction de cette Œuvre au service des mères et des familles.

Mgr Alexandre Caillot donne à cette Œuvre son orientation apostolique, "La restauration de la famille dans le plan chrétien".

Connaissant le désir de Mademoiselle Marie-Louise Lantelme d'être religieuse, Mgr Alexandre Caillot confie à son vicaire général l'abbé Emile Guerry, la mission de faire une Fondation nouvelle, alors que l'Église, dans sa prudence de l'époque, n'avait jamais reconnu une Congrégation dans cette forme d'apostolat qui consiste en la présence de religieuses au moment où la famille se constitue ou s'agrandit, c'est-à-dire : "la naissance de l'enfant".

Le vicaire général, l'abbé Emile Guerry, devenu évêque-coadjuteur de Cambrai (Nord) en 1940, fait la Fondation, en étroite collaboration avec Mademoiselle Marie-Louise Lantelme, et en parfaite soumission à Mgr Alexandre Caillot qui lui fait entièrement confiance. Mgr Alexandre Caillot est le garant de la Congrégation devant l'Église.

Mgr Emile Guerry, organise la vie religieuse, donne l'esprit, rédige le Directoire Spirituel, la Règle de vie, les prières. Il donne une spiritualité d'Église. Il aide la Congrégation à se construire par ses lettres, exhortations, retraites, conférences, entretiens, tout en multipliant les démarches à Rome (12 démarches successives en 25 ans, pour parvenir à surmonter les difficultés canoniques).

Après 25 ans d'expérience :

Le 15 août 1954 : Décret d'érection en Congrégation diocésaine par Mgr Alexandre Caillot, évêque de Grenoble.

Le 18 octobre 1982 : le Pape Jean-Paul II accorde la reconnaissance de Droit pontifical à l'Institut.

Quatre personnes avaient reçu un appel à répondre aux besoins de la Famille au moment de la naissance de l'enfant.

Mgr Alexandre Caillot et Monsieur Louis Lantelme ont reçu une inspiration.

Mgr Emile Guerry et Mère Marie Jean-Baptiste (Marie-Louise Lantelme) ont été plus spécialement les réalisateurs de la Congrégation.

Implantations :

En France : 3 Institutions Maternités Catholiques :

- depuis 1930, la Clinique Saint Vincent de Paul à Bourgoin-Jallieu (Isère) - actuellement sur le site du Médipôle.
- depuis 1975, "L'Etoile, Maternité Catholique de Provence" à Aix-en-Provence (Bouches du Rhône) ;
- depuis 1990, à la suite de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de l'Assistance Maternelle, la "Maternité Catholique Sainte Félicité" à Paris 15e ;

Les Petites Sœurs sont également présentes :

- depuis 1947, à Cambrai (Nord) ;
- depuis 1983, au Sénégal.

Le noviciat est situé sur le site de la Maison-Mère, au 98, rue de la Libération à Bourgoin-Jallieu (Isère).

La maison des Sœurs aînées "l'Espérance" se trouve à Nivolas-Vermelle (Isère).

## Responsable des archives

Sœur Marie Théophile Destré

## Adresse du service d'archives

---

246 et 262, route de Sérézin 38 300  
Nivolas-Vermelle

## Téléphone / Fax

---

04 74 27 95 33

## Adresse mail

---

archives@mat-catho.com

## Site internet

---

Site internet de la Congrégation, sans que ce soit  
une page spécifiquement dédiée aux archives :  
<https://www.maternites-catholiques.org/>

## Conditions de consultation et de communication

---

Les archives sont actuellement en cours de classement et ne sont pas communicables.

## Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés

---

# Les fonds

## Fonds Principal

---

**Archives du fondateur et/ou de la fondatrice :**

**Archives d'administration de la congrégation, administration des personnes et des biens, activités et spiritualité :**